

Procès-verbal de la réunion n° 3 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2010

Présents : Mr. JP. Delchef (Président), Mmes F. Charneux, D. Sonveaux Mrs M. Collard, J. Ringlet (Vice-Président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

Excusée : D. Doyen (raisons familiales)

La réunion se déroule à Jambes et débute à 18h00

1. Projets 2010 – 2011

1.1. Planning des projets 2010-2011

Les membres du Conseil d'Administration parcourent les différents projets qui ont été présentés lors de la dernière réunion. Ils en définissent le planning et les différentes échéances.

1.2. Présentation du projet « site AWBB »

Les membres du CDA visionnent la première présentation du nouveau site de l'AWBB qui sera mis en place au début de l'année 2011. Il est décidé que chacun fera part de ses souhaits sur l'arborescence du futur site.

1.3. Projet Summer League

Les membres du CDA prennent connaissance du document présenté par le département championnat. Le conseil d'administration marque son accord de principe pour l'organisation, ainsi que la formule de cette compétition.

1.4. Projet Archivage

Ce projet consiste en l'archivage électronique et la consultation de tous documents (par exemple : PV, rapports, feuilles de matchs, facturation clients et fournisseurs, etc....) par tous les comités de l'AWBB, et les clubs. Le but : un document est archivé de manière électronique et peut être consulté par toutes les personnes autorisées. Il est décidé de revoir certains points avant de prendre position dans ce dossier, étant donné l'aspect financier. Conformément à l'article PF 15, la commission financière aura un avis à donner lorsque tous les paramètres seront connus.

2. Engagements concrets pour la saison 2010-2011

Afin de démontrer que le conseil d'administration se préoccupe du bien-être des membres et dirigeants, il est proposé de fixer un certain nombre d'engagements dont les clubs pourront apprécier la réalisation.

Le conseil d'administration adopte les premiers engagements suivants :

1. première réponse dans les 7 jours de la réception du courrier au secrétariat général
2. paiement des notes de frais 2 fois par mois

3. publication de la newsletter le vendredi avant 12h00,

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 août 2010

Le procès-verbal de la réunion du 28 août 2010, tel que publié sur le site le 3 septembre 2010, est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

4. Suivi des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 28 août 2010

5.4. Non reprise du club A2R matricule 2629 : Etant donné la non-reprise des activités du club, Les membres du CDA décident de démissionner le club au 30.06.2010. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le secrétaire général

5.5. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du mail adressé à la **VBL** par le secrétaire général le 2 septembre 2010 annonçant l'accord du CDA de permettre à monsieur Pieterjan VAN DAMME d'évoluer en qualité d'arbitre en Flandre Occidentale. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le secrétaire général

5.7 Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du mail adressé à la BLB par le secrétaire général le 2 septembre 2010 annonçant la présentation de Monsieur Olivier MONSIEUR à la fonction de commissaire en division 1 nationale. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le secrétaire général

5.9. Demande de dérogation pupilles Atomia. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.10 Demande de dérogation pupilles Cerfontaine. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.11 Demande de dérogation Hotton. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.12 Demande de dérogation pupilles Excelsior. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.13. Demande de dérogation pupilles Excelsior. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.14 Demande de dérogation pupilles Standard Héléciné. Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.14 Demande d'annulation d'indemnités de formation du club EPV (1326) les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5.16. PC 35 réclamation Ensival : les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire général.

5. Approbation des décisions prises par le bureau

5.1. Réunion du bureau le 20.08.2010

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des décisions prises par le bureau du CDA et les approuvent à l'unanimité.

5.2. Dérogation BC Ciney

Les membres du Conseil d'Administration de l'AWBB, après avoir pris connaissance des arguments développés dans la requête, suivent l'avis du bureau et autorisent le club à disputer les deux prochaines journées de championnat dans la salle équipée de panneaux en bois, en raison d'un cas de force majeure.

5.3. Dérogation Soignies

Demande du club de JS SOIGNIES (0939) d'aligner le joueur Antoine GODARD, né le 04/12/1998 de disputer les rencontres avec l'équipe de Benjamins pendant la saison 2010-2011. Les membres du CDA ont pris connaissance de la demande du club et d'un certificat médical couvrant l'intéressé, marquent leur accord sur la proposition du bureau d'octroyer la dérogation.

6. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration

6.1. Approbation des play-offs en province de Liège

Les membres du CDA prennent connaissance de la nouvelle version du règlement des play-offs de la province concernée et marquent leur accord sur le contenu.

6.2. Approbation des play-offs en province du Hainaut

Les membres du CDA prennent connaissance du règlement des play-offs de la province concernée et marquent leur accord sur le contenu.

6.3. Approbation des play-offs en province de Namur

Les membres du CDA prennent connaissance du règlement des play-offs de la province concernée et marquent leur accord sur le contenu.

6.4. Courrier B. Averlant

Le représentant du département présente le résultat des délibérations aux membres du CDA et les projets réponses apportées aux remarques formulées par l'intéressé. En ce qui concerne, la communication des résultats de l'examen, il apporte la preuve de l'envoi d'un mail a été expédié le 21 mars 2010 à l'intéressé.

Les membres du CDA confirment la décision prise lors de la réunion précédente inhérente à la désignation des commissaires en 2^{ième} nationale. Un courrier sera adressé à l'intéressé.

6.5. Dérogation Atomia

Demande de dérogation du club de pouvoir faire jouer MUSANOVIC Envera (04/07/1998) en équipe "pupilles garçons" pendant la saison 2010-2011. Après différentes recherches, le Conseil d'Administration constate que le club aligne une équipe pupilles filles et une équipe minimes filles et décide ne pas répondre favorablement à la demande de dérogation.

6.6. Dérogation Braine le Château

Demande de dérogations à pouvoir inscrire deux joueuses n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans pour la saison 2010-2011 en dames P2 spéciale. Il s'agit de :

Elisa SMEULDERS, née le 12 novembre 1996, matricule = 317348
Eloïse LEROY, née le 21 juin 1996, matricule = 309786

Après examen de la situation du club, les membres du Conseil d'Administration décident, à la majorité, d'octroyer les dérogations demandées, mais UNIQUEMENT en équipe "dames P2 spéciale".

6.7 Dérogation BC Dinant

Demande de dérogation du club pour faire jouer une petite fille (Lynn HASTIR- 22.03.2002) qui est "poussine" dans la catégorie "pré-poussins" compte tenu de son physique avec production d'un certificat médical. Après examen du dossier, les membres du Conseil d'Administration décident d'octroyer la dérogation au club de Dinant pour la saison 2010-2011.

6.8 Dérogation BC Othée

Les membres du CDA ont pris connaissance de la demande du club qui souhaite une dérogation pour une petite fille qui n'a pas 6 ans de jouer en pré-poussins. Après examen, le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à la requête étant donné la non-couverture d'assurance dans ce cas, en vertu de l'article PA 97. Il lui est cependant loisible de participer aux activités 3 contre 3.

7. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration

7.1. Candidature d'un nouveau membre pour le CJP de Liège

Les membres du CDA prennent connaissance de la demande, de l'avis favorable de la commission ad hoc et de l'avis favorable rendu à la majorité par le groupe des parlementaires de Liège en ce qui concerne la candidature de Madame Julie MARDAGA au Conseil Judiciaire de la province de Liège. Ils marquent leur accord pour que la candidate intègre le CJP de Liège.

7.2. Nomination d'un membre ad hoc au CPJ BBW

Nomination d'un membre ad hoc au conseil judiciaire provincial de BBW : Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation de Jacques BUFFE (CJ HAINAUT) comme membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire de B.B.W le 15.09.2010

7.3. Nomination d'un membre ad hoc au CRJ

Nomination d'un membre ad hoc au CJR : Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation de Jacques BUFFE (CJ HAINAUT) comme membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire Régional du 27.09.2010

7.4. Nomination de membres ad hoc au CPJ BBW

Nomination de membres ad hoc au conseil judiciaire provincial de BBW : Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation de Jacques BUFFE (CJ HAINAUT) et Isabelle DELRUE (CJ HAINAUT) comme membres Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire de B.B.W le 22.09.2010

8. Rapport du secrétaire - général

8.1. Annuaire régional 2010 – 2011

Le Président demande aux membres du CDA de contrôler la liste et de transmettre les modifications éventuelles au secrétaire général avant la mise en place de cet annuaire 2010-2011 sur le site de l'AWBB.

8.2. Indemnités de formation pour un club inactif

Question posée par le secrétaire général : Un joueur a demandé sa mutation en mai du club A vers le club B. Avant le 31 mai, le club A déclare son inactivité.

Le club B doit-il payer les indemnités de formation au club A ?

Les membres du CDA décident : Le club B paie l'indemnité de formation qui est bloquée à l'AWBB jusque la saison suivante. Si le club A reprend, il perçoit l'indemnité. S'il ne reprend pas, la différence entre le montant à percevoir, dans le cadre de la mutation et les dettes fédérales, est reversée au club, qu'il reprenne ses activités ou qu'il soit démissionnaire.

8.3. PC35- Application

Lecture du mail reçu du groupement des parlementaires de Liège. Les intéressés seront informés individuellement par courrier ou mail.

9. Rapport du trésorier général

9.1. Examen de la situation financière arrêtée au 28 août 2010

Le Trésorier général a remis à chaque Président de département la situation financière pour examen. La situation actuelle est sous contrôle.

9.2. Problématique de la facturation des indemnités de formation (PM12)

Des problèmes de compréhension entre nos services et Infomat ont comme résultante des erreurs dans les montants du PM12. A. Geurten et L. Lopez rencontreront V. Laurent pour mettre sur papier tous les cas litigieux avant la rencontre avec Infomat qui aura lieu le 28/9.

Le bureau a décidé de ne pas exiger les paiements des indemnités visées par le PM12 et contenus dans la facture de juillet 2010.

9.3. Modalités de rédaction du budget 2011

Tenant compte que le budget 2011 doit être publié et expédié aux parlementaires avant le 28 octobre, il est demandé aux présidents des départements de rentrer leur projet de budget pour le 11 octobre. Il faudra prévoir par la suite une réunion de la commission financière pour une première analyse.

10. Gestion du personnel

10.1. Contrats de travail conclus pour la saison 2010-2011

Tous les contrats ont été signés :

1. Chef éducateur : Olivier Marroy (temps plein à durée indéterminée)
2. Educatrices : Mona Lecocq (+ logistique) = temps plein & Sara Dimanche (mi-temps)
3. Projet développement & support féminin : Gauthier Nicaise (2 ième mi-temps)

4. Vacataires : Vincent Bouffioux – Pierre Cornia – Daniel Goethals – Guillaume Scory pour l'encadrement des équipes du centre.

11. Départements

11.1. Composition des départements 2011 – 2011

Quelques départements ne sont pas encore au complet, mais les responsables s'attachent à les parachever.

11.2. Département Arbitrage

11.2.1. PV de la réunion du 11 août 2010

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du PV de la réunion du département.

11.2.2. Arbitrage en R1 et R2

Possibilité de désignations d'arbitres des 2 provinces concernées par la rencontre

Le problème se pose surtout en R1 où 4 équipes du Hainaut sont inscrites et 5 équipes de Liège. Par conséquent, compte tenu des nombreux matchs entre ces deux provinces, il est très difficile de prévoir des arbitres d'autres provinces. La proposition : De temps en temps, mettre un arbitre liégeois et un hennuyer pour siffler ces rencontres. Cette proposition reçoit l'aval du Conseil d'Administration.

11.2.3. Problématique des certificats médicaux pour arbitres.

Rappel : tous les arbitres doivent avoir leur certificat médical AVANT d'arbitrer leur 1^{er} match (amical ou officiel)

11.2.4. Matches de jeunes à arbitrer par les arbitres de l'Ethias League.

Le Président et le responsable du département rencontreront le représentant des arbitres francophones de l'Ethias League.

11.3. Département Championnat

11.3.1. Rapport de la réunion du 08 septembre 2010

En ce qui concerne les remises des matchs espoirs féminins, sur proposition du président, les membres du CDA décident à la majorité d'annuler les forfaits et de reporter le match concerné, compte tenu qu'il s'agit d'une nouvelle compétition et des difficultés d'agencer le calendrier de joueuses alignées dans différentes équipes de différents clubs.

Un dernier délai sera accordé aux 6 équipes pour finaliser leur calendrier

Pour ce qui est du championnat espoirs féminins, il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'une équipe entrant en ligne de compte pour l'application de l'article PF18.

11.4. Département Coupes

Conformément à l'article 15 du règlement de la coupe : En cours de saison, il est possible d'apporter l'addendum suivant :

Le PC138 des statuts de la FRBB n'est pas d'application. La 1^{ère} journée de compétition "coupes" ne compte pas pour le PC53 – Pour la coupe AWBB, le PC53 n'est pas d'application jusqu'à la fin de cette compétition.

Application à partir du week-end du 3 octobre prochain.

11.5. Département Promotion

11.5.1. Rapport de la réunion du 18 août 2010

Les membres du CDA prennent connaissance du rapport de cette réunion.

11.5.2. Activités de promotion « la Ribambelle » les 16 et 17 octobre 2010 à Liège

Les membres du CDA marquent leur accord sur le projet présenté. A. Geurten est chargé d'organiser le stand.

11.6. Département entraîneurs

11.6.1. Organisation du 11 novembre 2010.

L'idée : profiter de la journée des entraîneurs pour organiser un (ou des) colloque(s) pour arbitres ou dirigeants de clubs. Le conseil d'administration décide d'organiser une conférence à l'intention des dirigeants de clubs, qui aurait pour but les aspects fiscal et social de la gestion des clubs. Il est envisagé également l'implantation de stands (par exemple : Centre de formation, coupes, championnat, arbitrage, ...) et montrer ainsi nos différents projets.

12. Nouvelles de la FRBB

12.1. Procès-verbal de la réunion du 16 août 2010

Les membres du CDA prennent connaissance du procès-verbal de cette réunion.

13. Divers

13.1. Le secrétaire général présente une série de petits produits à usage commercial. Les tarifs seront présentés dès réception, ainsi que les délais. La réflexion est poursuivie.

13.2. J.Nirvalet : JRJ à Jumet : le responsable du département propose que le subside soit octroyé au club organisateur au lieu de la province. Pour mémoire, la journée se déroulera le 13 mars 2011.

13.3. J.Ringlet : Invitation reçue pour un tournoi qui aura lieu en fin d'année à Kortrijk & Wevelgem pour les U14-U16-U18

13.4. le président : Lettre Ministre des Sports qui remercie le Président d'avoir participé au Conseil Supérieur des Sports et qui annonce qu'il est reconduit pour 4 ans dans la même fonction.

La réunion se termine à 23h20

*Le Président,
Jean-Pierre **DELCHÉF***

*Le Secrétaire général,
Lucien **LOPEZ***